

Liste des initiatives auxquelles Sienna Investment Managers a adhéré

Mars 2024

Sienna IM est la société de gestion d'actifs du holding d'investissement GBL ("Groupe Bruxelles Lambert"). Plus de 280 professionnels opèrent à Luxembourg, Londres, Paris, Hambourg, Francfort, Madrid, Amsterdam, Zurich et Séoul. Forte d'une grande expérience dans la gestion d'actifs, Sienna investit pour le compte de tiers. Sienna supervise plus de 34 milliards d'euros d'actifs sous gestion en décembre 2023 pour le compte de son actionnaire GBL ainsi que de clients institutionnels, principalement à travers des actifs immobiliers (expertise immobilier), de la dette privée (expertise dette privée), des investissements dans des fonds de marchés privés et publics (expertise actifs listés) ainsi que des investissements directs en actions dans des sociétés non cotées (Sienna Private Equity et Sienna Venture Capital).
www.sienna-im.com

4 piliers ESG chez Sienna IM

Tableau 1: 4 piliers ESG



Exclusions

Sienna applique des exclusions normatives et sectorielles



Intégration ESG

L'ESG est intégré à chaque étape du processus d'investissement



Engagement

Le dialogue avec les entreprises dans lesquelles Sienna investit est essentiel



Plaidoyer

Au sein du secteur des services financiers et parmi ses parties prenantes, Sienna promeut une approche d'investissement responsable et à long terme

Source: Sienna IM

En plus des filtres d'exclusion (normatifs et sectoriels), de l'intégration de l'ESG dans le processus d'investissement et de l'engagement avec les entreprises dans lesquelles Sienna investit, Sienna promeut un état d'esprit responsable et à long terme dans l'ensemble de l'industrie financière. C'est pourquoi Sienna se concentre également sur les engagements externes. Ceux-ci peuvent prendre plusieurs formes, comme expliqué ci-dessous.

Participation à des initiatives internationales et locales en matière d'investissement responsable

Adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)

En 2015, Sienna IM¹ s'est officiellement engagée en faveur de l'investissement responsable en devenant signataires des [PRI](#), une initiative internationale volontaire lancée en 2006. Aujourd'hui, plus de 5300 sociétés de gestion d'actifs et investisseurs institutionnels à travers le monde sont devenus signataires des PRI.

L'adhésion aux PRI requiert l'application de six principes :

- Nous intégrerons les questions ESG dans l'analyse des investissements et les processus de prise de décision.
- Nous serons des propriétaires actifs et intégrerons les questions ESG dans nos politiques et pratiques de propriété.
- Nous nous efforcerons d'obtenir une information appropriée sur les questions ESG de la part des entités dans lesquelles nous investissons.
- Nous encouragerons l'acceptation et la mise en œuvre des principes au sein du secteur de l'investissement.
- Nous travaillerons ensemble pour améliorer notre efficacité dans la mise en œuvre des principes.
- Nous rendrons compte de nos activités et de nos progrès dans la mise en œuvre des principes.

Chaque année, Sienna IM remplit le questionnaire de rapport et d'évaluation des PRI afin de mesurer ses progrès par rapport aux 6 principes. Les résultats de cette évaluation peuvent être consultés sur le site web de Sienna.

SBTi

Sienna IM s'est engagée auprès de l'initiative SBTi (Science Based Targets initiative) en janvier 2024 et, dans les 2 ans à venir, se fixera des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à court terme fondés sur des données scientifiques, dans le but d'atteindre un scénario net-zero d'ici 2050 au plus tard, afin de limiter le réchauffement climatique à +1,5 °C maximum.

SBTi est une organisation d'action climatique qui permet aux entreprises et aux institutions financières du monde entier de prendre part à la lutte contre la crise climatique.

Participation à de nombreuses initiatives internationales

- Pacte mondial des Nations unies (UNGC) : L'expertise de dette privée a signé le [UNGC](#) en 2022 et présentera son rapport en 2023.
- SASB : pour évaluer la matérialité financière, les actifs privés de Sienna IM s'appuient sur la méthodologie [SASB](#).
- [Carbon Disclosure Project](#) (CDP): CDP Climate Change, CDP Water Security et CDP Forest. Sienna IM adhère au CDP depuis avril 2023.
- TCFD : Sienna IM soutient les recommandations de la [Task Force on Climate-related Financial Disclosures](#) (TCFD) et encourage toutes les entreprises de son portefeuille à aligner leurs informations sur les recommandations de la TCFD.

¹ En 2015, 2018 et 2022, respectivement Sienna AM France, Sienna IM et Sienna Gestion se sont officiellement engagées en faveur de l'investissement responsable en devenant signataires des PRI. En 2023, Sienna IM a regroupé les différentes signatures du groupe.

- ICI : L'expertise de dette privée est membre de [l'Initiative Climat International](#) (ICI) depuis 2021. L'ICI a été créée à l'origine par des sociétés françaises de capital-investissement qui ont décidé d'unir leurs forces et de contribuer à l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2°C.
- TNFD : L'expertise de dette privée soutient les recommandations de la [Task Force on Nature-related Financial Disclosures](#) (TNFD).
- FAIRR : Sienna IM a rejoint [l'initiative FAIRR](#) en novembre 2023, un réseau d'investisseurs collaboratifs qui sensibilise aux risques et aux opportunités ESG dans le secteur alimentaire mondial.

Participation à de nombreuses initiatives nationales

- Plénière Investissement Responsable de [l'AFG](#)²: Sienna IM, l'expertise de dette privée et l'expertise actifs listés contribuent au développement de l'investissement responsable au sein de l'industrie française de la gestion d'actifs.
- [France Invest](#): Sienna IM a signé la déclaration sur la diversité, l'expertise de dette privée a signé les déclarations sur l'impact et la diversité. Sienna IM et l'expertise de dette privée ont également rejoint plusieurs clubs, comme celui du développement durable.
- FIR : L'expertise actifs listés est membre de l'association [Forum pour l'investissement responsable](#). L'expertise de dette privée soutient également la définition de l'impact élaborée par le FIR et France Invest en 2020.
- Institut de la Finance Durable (ex Finance for Tomorrow) : Sienna IM coordonne un [groupe de travail sur l'impact](#). Et Sienna IM adhère à la définition de l'impact.
- [Institut des professions financières](#): L'expertise de dette privée est membre depuis 2004.
- OID : L'expertise de dette privée est membre de [l'Observatoire de l'Immobilier Durable](#) (OID) et suit ses recommandations.
- Mouvement Impact France : Sienna Venture Capital est membre du [Mouvement Impact France](#) depuis 2022.
- FAIR : L'expertise actifs listés est membre de l'association française [FAIR](#), dédiée aux investissements solidaires.

Codes de transparence

Plusieurs fonds de l'expertise actifs listés sont signataires du Code européen de transparence. Les rapports sont disponibles sur notre [site web](#).

Engagement collaboratif

Climat

- [FIR - Coalition d'investisseurs "Say on Climate"](#), signée en février 2023 par l'expertise actifs listés, qui demande aux entreprises de présenter des plans et des objectifs climatiques ambitieux, permettant ainsi aux investisseurs de voter.
- Coalition française d'investisseurs sur le "Say on Climate" – lettre envoyée en avril 2023 au gouvernement français, signée par l'expertise actifs listés.
- Expression d'intérêt sur le calcul des GES évités - Sienna IM a rejoint en mai 2023 un groupe d'investisseurs qui a émis une expression d'intérêt sur le calcul des GES évités.

² Association Française de Gestion financière

- Climate Action 100+ – Une expertise sur les actifs cotés rejoint en mars 2024. Les investisseurs qui rejoignent cette initiative sont responsables des engagements directs avec les entreprises cibles, individuellement et/ou en collaboration, dans le but de s'assurer que les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre au monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique. A ce titre, l'expertise en actifs coté de Sienna est un investisseur participant pour l'engagement avec L'Air Liquide.

Biodiversité

- [Finance for Biodiversity Pledge](#) – L'expertise de dette privée a rejoint le groupe en avril 2023. Nous nous sommes joints à l'appel lancé aux dirigeants mondiaux pour qu'ils s'accordent sur des mesures efficaces afin d'inverser la perte de la nature au cours de cette décennie. En outre, en tant qu'institution financière, l'expertise de dette privée s'engage publiquement à contribuer à la protection de la biodiversité et des écosystèmes.
- [Finance Statement on Plastic Pollution](#) – Sienna IM a signé cette déclaration proposée par les nations unies en avril 2024. En signant cette déclaration, les institutions financières s'allient pour appeler les gouvernements à conclure un accord ambitieux qui permettra au secteur financier privé de jouer son rôle dans la lutte contre la pollution plastique.

Diversité, égalité et inclusion

- Club 30 France : L'expertise actifs listés a rejoint le groupe d'investisseurs du [Club 30 France](#) en mai 2023. Les investisseurs (gestionnaires d'actifs et propriétaires d'actifs) qui rejoignent ce club s'engagent à s'engager auprès du SBF 120 sur la façon dont ils promeuvent l'égalité des sexes dans leur organisation, en mettant l'accent sur le niveau de la direction générale, par exemple les comités exécutifs, les comités de direction, le conseil d'administration. Leur objectif est d'atteindre au moins 30 % de femmes dans les conseils.

Réponses aux consultations

- Sienna IM a répondu en mai 2023 au Trésor français, à l'occasion d'une consultation sur le Label ISR. Sienna IM soutient la révision des lignes directrices et met en lumière certains sujets sensibles. Notre [réponse](#) est disponible sur notre site internet.
- Sienna IM a répondu en décembre 2023 à la commission européenne dans le cadre d'une consultation sur le futur de la réglementation SFDR.

Labels

La reconnaissance externe est très importante pour nous. A ce titre, certains de nos fonds ont été labellisés :

- 19 fonds de l'expertise actifs listés ont reçu le [Label ISR](#), représentant 14,7 milliards d'euros à fin décembre 2023. Le label ISR français se concentre sur les pratiques ESG.
- 3 fonds de l'expertise de dette privée et 1 fonds de l'expertise actifs listés ont reçu le [Label Greenfin](#), représentant 702 millions d'euros à fin décembre 2023. Le Label Greenfin se concentre sur la transition environnementale.
- 14 fonds de l'expertise actifs listés bel français Finansol est axé sur l'impact social.
- 17 fonds de l'expertise actifs listés ont reçu le [Label CIES](#), représentant 2,8 milliards d'euros à fin décembre 2023. Le label français CIES est axé sur les fonds d'épargne.

Disclaimer

Ce matériel a été préparé uniquement à des fins d'information. Les informations susmentionnées ne peuvent être reproduites, en tout ou en partie, sans l'autorisation préalable de Sienna Investment Managers SA. Les informations contenues dans ce matériel peuvent être partielles et sont exprimées à la date de rédaction et peuvent être modifiées sans préavis.

Sienna Investment Managers SA, société anonyme de droit luxembourgeois au capital de 43 648 363 euros.

Siège social : 19/21 route d'Arlon, L-8009 Strassen. Luxembourg

Inscrite sous le numéro B239125 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Numéro de TVA : LU34210174.